

**MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION
LOIRE SUD**

Association Loi 1901

**18 Avenue Augustin Dupré
42000 SAINT ETIENNE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
& RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice social clos le 31 décembre 2010

MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION LOIRE SUD

Association Loi 1901

18 Avenue Augustin Dupré
42000 SAINT ETIENNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2010

Aux membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 20 juin 2008, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION LOIRE SUD, tels qu'ils sont joints au présent rapport ⁽¹⁾,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration du 20 mai 2011. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les informations suivantes notées dans l'annexe aux comptes annuels, relatives :

- Au principe de continuité d'exploitation retenu pour l'arrêté des comptes, motivé par la capacité de l'Association à maîtriser ses charges en fonction des subventions qui seront effectivement perçues.

- Au dénouement sur l'exercice du montant inscrit en fonds dédiés à la clôture de l'exercice précédent à hauteur de 385 982,53 €.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes ; notamment pour ce qui concerne :

- L'estimation à hauteur de 14 015 € de la provision pour risque de reprise par l'Etat au titre de sa subvention 2010.

- La comptabilisation, en référence à l'avis 97-06 du CNC sur les corrections d'erreur, d'une somme de 48 816,02 € en fonds associatifs, consécutivement au contrôle de la DIRECCTE pour la période 2007-2009.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral de votre Président, le rapport financier de votre Trésorier et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Saint Etienne, le 22 juin 2011
Le Commissaire aux Comptes
ECOMEX
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

Le Gérant



D. DEGRAEUWE
Commissaire aux comptes Inscrit

⁽¹⁾ Ces comptes annuels se caractérisent par :

- Total du bilan.....	905 345 €
- Compte de résultat	
. Total des produits.....	1 505 040 €
. Total des charges.....	1 335 745 €
- Excédent de l'exercice.....	169 295 €

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2010 12			Exercice N-1 31/12/2009 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	18 072.64	17 944.98	127.66	13 456.24	13 328.58	99.05
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	46 207.61	23 159.84	23 047.77	27 076.16	4 028.39	14.88
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	15.00		15.00	15.00			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	50 000.00		50 000.00	50 000.00			
Prêts							
Autres immobilisations financières							
	TOTAL I	114 295.25	41 104.82	73 190.43	90 547.40	17 356.97	19.17
	Comptes de liaison TOTAL II						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances	111 096.70		111 096.70	40 581.50	70 515.20	173.76
Valeurs mobilières de placement	461 275.17		461 275.17	524 014.73	62 739.56	11.97	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	255 850.66		255 850.66	66 456.83	189 393.83	284.99	
Charges constatées d'avance (3)	3 931.61		3 931.61	3 117.20	814.41	26.13	
	TOTAL III	832 154.14		832 154.14	634 170.26	197 983.88	31.22
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	946 449.39	41 104.82	905 344.57	724 717.66	180 626.91	24.92

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2010	12	31/12/2009	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	40 181.94		40 181.94			
	Report à nouveau	48 816.02				48 816.02	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	169 295.49				169 295.49	
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	TOTAL I	258 293.45		40 181.94		218 111.51	542.81
	Comptes de liaison						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques					14 015.00	
	Provisions pour charges					9 891.62	
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				385 982.53	385 982.53	100.00
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	TOTAL III	23 906.62		385 982.53		362 075.91	93.81
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	508 008.22		243 794.41		264 213.81	108.38
	Dettes fiscales et sociales	89 136.28		34 873.09		54 263.19	155.60
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			19 885.69		19 885.69	100.00
	Autres dettes						
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	26 000.00				26 000.00	
	TOTAL IV	623 144.50		298 553.19		324 591.31	108.72
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	905 344.57		724 717.66		180 626.91	24.92

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

597 144.50 298 553.19

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2010	12	31/12/2009	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services						
CHIFFRE D'AFFAIRES NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	1 158 732.00		861 486.33		297 245.67	34.50
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges						
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	12.25				12.25	
TOTAL I	1 158 744.25		861 486.33		297 257.92	34.51
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	745 936.36		442 958.94		302 977.42	68.40
Impôts, taxes et versements assimilés	17 608.35		3 816.36		13 791.99	361.39
Salaires et traitements	243 094.70		111 530.02		131 564.68	117.96
Charges sociales	83 848.43		48 373.55		35 474.88	73.34
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	35 853.75		5 785.74		30 068.01	519.69
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions	9 891.62				9 891.62	
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	1.01		214.34		213.33	99.53
TOTAL II	1 136 234.22		612 678.95		523 555.27	85.45
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	22 510.03		248 807.38		226 297.35	90.95
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2010	12	31/12/2009	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	4 631.22		9 534.60		4 903.38-	51.43-
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V	4 631.22		9 534.60		4 903.38-	51.43-
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI						
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	4 631.22		9 534.60		4 903.38-	51.43-
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	27 141.25		258 341.98		231 200.73-	89.49-
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 167.00				3 167.00	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 331.87		1 885.57		553.70-	29.37-
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII	4 498.87		1 885.57		2 613.30	138.59
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	185 310.14		516.00		184 794.14	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			1 723.73		1 723.73-	100.00-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	14 015.00				14 015.00	
TOTAL VIII	199 325.14		2 239.73		197 085.41	NS
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	194 826.27-		354.16-		194 472.11-	NS
Impôts sur les bénéfices (IX)	186.00				186.00	
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	1 167 874.34		872 906.50		294 967.84	33.79
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	1 335 745.36		614 918.68		720 826.68	117.22
SOLDE INTERMEDIAIRE	167 871.02-		257 987.82		425 858.84-	165.07-
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	337 166.51		127 994.71		209 171.80	163.42
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			385 982.53		385 982.53-	100.00-
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	169 295.49				169 295.49	

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2010	12	31/12/2009	12	Euros	%
PRODUITS						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL	117 123.53		106 313.00		10 810.53	10.17
CHARGES						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
Prestations						
TOTAL	117 123.53		106 313.00		10 810.53	10.17

Certifié Conforme
S.A. ECOMEX
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Lyon

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	13
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	13
Permanence ou changement de méthodes	13
Informations générales complémentaires	14
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	14
Etat des amortissements	14
Tableau de variation des fonds associatifs	15
Etat des provisions	15
Etat des échéances des créances et des dettes	16
Tableau de suivi des fonds dédiés	16
Autres immobilisations incorporelles	16
Evaluation des immobilisations corporelles	16
Evaluation des amortissements	17
Evaluation des créances et des dettes	17
Evaluation des valeurs mobilières de placement	17
Produits à recevoir	17
Charges à payer	17
Charges et produits constatés d'avance	18
	Certifié Conforme S.A. ECOMEX Commissaire aux comptes Membre de la Compagnie Régionale de Lyon
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Rémunération des dirigeants	18
Valorisation des contributions volontaires	18
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Droit individuel à la formation	18
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	19

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Dans le cadre de la convention n° SU 4037 relative à l'attribution d'une subvention de fonctionnement par la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP) à la Maison de l'Emploi Loire Sud pour la période du 24/07/2007 au 30/06/2011 était accordé (selon avenant) une subvention de :

- 362 855 € au titre de l'année 2008
- 966 427 € au titre de l'année 2009
- 863 387 € au titre de l'année 2010

Compte tenu des actions réalisées par la Maison de l'Emploi Loire Sud au cours de ces deux exercices, dont le montant est inférieur à 80 % des dites subventions, le solde des 20 % n'a pas été réclamé à la DGEFP.

Lors des exercices précédents les fonds dédiés avaient été interprétés de manière qui s'est révélée erronée a posteriori : les excédents dégagés annuellement, pour un total cumulé de 385 982.53 € au 31/12/2009, étaient considérés comme reportables sur la durée de la convention avec l'Etat (de juillet 2007 à juin 2011).

Finalement, lors d'un contrôle de la DIRECTION GENERALE DES SERVICES FISCAUX, l'association a dû reverser la somme de 183 852.31 € au titre de la période du 01/01/2009, et a obtenu l'autorisation de reporter la somme de 153 313.80 € sur 2010.

Le montant résiduel comptabilisé sur les fonds dédiés ; soit 48 816.02 €, s'analyse donc comme un produit sur exercices antérieurs.

Cette régularisation a été traitée, sur le plan comptable, comme une correction d'erreur et a été, en référence au choix offert par le CNC (avis 97-06), imputée sur les Fonds Associatifs.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

En particulier le principe de continuité d'exploitation a été retenu.
En effet la convention est en cours de reconduction pour la période 2011 - 2014.
Même si le niveau des subventions de l'Etat diminue, l'association pourra rechercher des financements auprès financeurs et adapter les charges.

Informations générales complémentaires

L'entité dispose uniquement d'immobilisations non décomposables. Elle continue donc à amortir ses immobilisations sur la durée d'usage.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 113		960
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	28 670		17 537
TOTAL	28 670		17 537
Autres participations	15		
Autres titres immobilisés	50 000		
TOTAL	50 015		
TOTAL GENERAL	95 798		18 497

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			18 073	18 073
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			46 208	46 208
TOTAL			46 208	46 208
Autres participations			15	15
Autres titres immobilisés			50 000	50 000
TOTAL			50 015	50 015
TOTAL GENERAL			114 295	114 295

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	3 657	22 247	7 959	17 945
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 594	30 558	8 992	23 160
TOTAL	1 594	30 558	8 992	23 160
TOTAL GENERAL	5 251	52 804	16 951	41 105

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	22 247				
Matériel de bureau informatique mobilier	30 558				
TOTAL	30 558				
TOTAL GENERAL	52 804				

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Autres réserves	40 182				40 182
Report à nouveau			48 816		48 816
RESULTAT DE L'EXERCICE		183 423		14 128	169 295
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise : Provisions réglementées					
TOTAL I	40 182	183 423	48 816	14 128	258 293

Certifié Conforme
S.A. ECOMEX
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Lyon

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires		9 892			9 892
Autres provisions pour risques et charges		14 015			14 015
TOTAL		23 907			23 907
TOTAL GENERAL		23 907			23 907
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		9 892 14 015			

Il a été constitué une provision pour risque de reprise par l'Etat d'une partie de sa subvention, pour une somme de 14 015 €.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 398	4 398	
Divers état et autres collectivités publiques	106 698	106 698	
Débiteurs divers	1	1	
Charges constatées d'avance	3 932	3 932	
TOTAL	115 028	115 028	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	508 008	508 008		
Personnel et comptes rattachés	27 101	27 101		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	47 247	47 247		
Impôts sur les bénéficiaires	186	186		
Autres impôts taxes et assimilés	14 602	14 602		
Produits constatés d'avance	26 000	26 000		
TOTAL	623 145	623 145		

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Certifié Conforme S.A. ECOMEX Commissaire aux comptes Fonds à engager Membre de la Compagnie au début de Régionale de Lyon l'exercice		Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nou- velles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A -B +C
		A	B			
FONDS DEDIES ETAT	337 186	337 186		337 186		
FONDS DEDIES AUTRES	48 816					
TOTAL	386 002	337 186		337 186		

Le montant résiduel comptabilisé en Fonds Dédiés ; soit 48816.02 €, s'analyse donc comme un produit sur exercices antérieurs. Cette régularisation a été traitée, sur le plan comptable, comme une correction d'erreur et a été, en référence au choix offert par le CNC (avis 97-06), imputée sur les Fonds Associatifs.

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Logiciels	Linéaire	1 an

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Certifié Conforme
S.A. ECOMEX
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Lyon

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	4 398
Disponibilités	607
Total	5 005

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	497 677
Dettes fiscales et sociales	21 145
Total	518 823

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		3 932
Total		3 932
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		26 000
Total		26 000

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

Rémunération des 3 plus hauts dirigeants : le président et les administrateurs ne sont pas rémunérés. La communication de cette information reviendrait à communiquer un élément à caractère personnel, en l'occurrence la rémunération du directeur.

Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires en nature sont évaluées de la manière suivante :

- contribution volontaire en nature de Ville de Saint Etienne, pour la mise à disposition de locaux, évaluée à 32.369 €
- contribution volontaire en nature de Saint Etienne Métropole :
 - pour la mise à disposition de l'assistance informatique, évaluée à 2.220 €
 - pour la mise à disposition d'un chargé de mission à mi-temps évalué à 20.340 €
 - pour l'occupation de locaux : 1.695 €
- contribution volontaire en nature du parc naturel du Pilat , pour la mise à disposition de moyen pour 8.752,91 €
- contribution volontaire en nature de la communauté de communes du Pilat Rhodanien, pour la mise à disposition de moyen pour 51.746,62 €

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Droit individuel à la formation

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du droit individuel à la formation (DIF) et le volume d'heures de formation qui n'ont pas donné lieu à une demande n'ont pas été comptabilisés.

Certifié Conforme
S.A. ECOMEX
Commissaire aux comptes
à l'Association
Régionale de Lyon

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produits sur exercices antérieurs	50	77200000
- Remboursement cotisations sociales	3 117	77210000
- Régularisations conventions 2009	1 332	77881090
Total	4 499	
Charges exceptionnelles		
- Charges sur exercices antérieurs	1 458	67200000
- Reprise excédents antérieurs Etat	183 852	67210000
Total	185 310	

Certifié Conforme
S.A. ECOMEX
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Lyon

**MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION
LOIRE SUD**

Association Loi 1901

**18 Avenue Augustin Dupré
42000 SAINT ETIENNE**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 Décembre 2010

Aux membres de l'Association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisé de conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice.

I - CONVENTIONS NOUVELLES CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Personne Morale	Personnes concernées	N° Convention	Nature et Objet de la Convention	Montant accordé par l'Association
CAPEB LOIRE – Saint-Etienne	Jean André PORTENEUVE	2.6 E	Professionalisation des prescripteurs aux métiers du bâtiment	6 459 euros
Communauté de Communes du Pilat Rhodanien	Michèle PEREZ		Mise à disposition de moyens	51 746,62 euros
EPURES – Saint-Etienne	Christophe FAVERJON Gérard MANET Marie-Odile SASSO Pierre SOUBELET	1.1 A	Appui à l'observatoire territorial de l'emploi de la MDEF Loire Sud	32 650 euros
FACE LOIRE – Saint-Etienne	Rachid MESSAD Gérard REBATTU	2.4 A	Mobilisation des entreprises	16 900 euros
		2.5 S	Parrainage de personnes en recherche active d'emploi	3 100 euros
		2.5 T	Job Academy Gier	7 000 euros
HANDICAP EMPLOI – Saint-Etienne	Aline GADALA	2.1 B	Accueil et information des publics handicapés	26 376 euros
LOIRE ACTIVE – Saint-Etienne	Marie-Odile SASSO	3.1 H	Soutien au développement d'un fonds territorial d'initiatives solidaires ligérien	11 750 euros
MISSION LOCALE JEUNES ONDAINE / HAUT PILAT – Firminy	Cécile CUKIERMAN Aline GADALA Gabriel ROUDON	2.2 B	Accueil et information des publics jeunes	2 905 euros

MIFE LOIRE SUD – Saint-Etienne	Gérard MANET Rachid MESSAD Gérard REBATTU Marie-Odile SASSO	2.2 A	Accueil et information des publics salariés et/ou adultes sur l'orientation et la formation	28 000 euros
		2.5 H	Parentalité et Compétences	11 800 euros
		3.1 B	Mise en place d'un service d'amorçage de projet	29 900 euros
		3.2 E	Appui à l'élaboration du Plan Stratégique de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire en Loire Sud	17 704 euros
		3.2 F	Animation du collectif Economie Sociale et Solidaire en Loire Sud	10 000 euros
		3.2 G	Plan de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire	18 705 euros
		3.2 I	Journées Portes Ouvertes – Circuits ligériens d'initiatives solidaires	9 782 euros
		2.5 I	16/17 ans, en piste pour l'emploi	20 000 euros
		2.5 O	Groupe Solidarité Emploi	7 000 euros
		3.2 H	Favoriser l'insertion des publics relevant de la clause d'insertion	27 000 euros
PARC NATUREL REGIONAL DU PILAT – Pélussin	Jean François BARNIER Cécile CUKIERMAN Michèle PEREZ Gabriel ROUDON Monique VIGOUROUX	0.1 A	Animation territoriale site Pilat	21 030 euros
		2.2 C	Etude sur la Formation Ouverte A Distance	6 000 euros
			Mise à disposition de moyens (locaux)	8 752,91 euros
TALENTS CROISES – Firminy	Jean François BARNIER Cécile CUKIERMAN	3.1 C	Développement de la création d'entreprise par la coopérative d'activités	40 000 euros

Personne Morale	Personnes concernées	N° Convention	Nature et Objet de la Convention	Montant accordé à l'Association
CONSEIL REGIONAL RHONE-ALPES	Cécile CUKIERMAN		Animation territoriale RH-GPEC année 2010	18 000 euros
			Analyse d'opportunité pour la mise en place d'un dispositif d'emplois partagés sur le Pilat Rhodanien	4 104 euros
SAINT-ETIENNE METROPOLE	Michel CHATAGNON Christophe FAVERJON		Mise en place d'un dispositif d'emplois partagés au profit des agriculteurs et arboriculteurs du Jarez	2 241 euros
		2010-MDEF	Mise en place d'actions dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (coordination / animation territoriale, observation / anticipation / adaptation au territoire, accès et retour à l'emploi, développement de l'emploi et création d'entreprise)	115 000 euros
	Gérard MANET Marie-Odile SASSO	2010-MDEF n°2	Mise en place d'actions dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (accueil, information, orientation de proximité, mobilisation et accès aux clauses sociales des marchés publics, création / reprise d'activités)	156 000 euros

Fait à Saint Etienne, le 22 juin 2011

Le Commissaire aux Comptes
ECOMEX

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

Le Gérant



D. DEGRAEUWE
Commissaire aux comptes Inscrit